

'Le Bon Larron'

Bulletin de liaison de la Fraternité des Prisons

Fondateur : Père Yves Aubry

N° 51- juin 2018

"Le roseau ployé, il ne le brisera pas" (Isaïe 42,3)

Une nouvelle page...

Par Michel Foucault, ancien président de la Fraternité

Lors de notre rencontre nationale annuelle, notre Fraternité est entrée dans une nouvelle phase,



avec mon départ, et l'arrivée d'Aude Siméon, qui a bien voulu accepter de prendre la présidence du Bon Larron. Aude connaît bien le monde de la prison, elle y enseigne depuis de longues années la littérature française à la centrale de Poissy, et est formée en justice restaurative à la Fraternité internationale des Prisons.

Deux nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'Administration : Rémy Grellier, du groupe de prière Bon Larron, qui se

réunit à la paroisse St Leu - St Gilles de Paris, et Thaddée Grzesiak, qui après avoir été médecin à la prison de Rochefort, est maintenant responsable du secteur « prison » du Secours catholique de Charente.

Je les remercie tous les trois pour leur disponibilité. Je suis certain qu'avec eux la Fraternité restera fidèle à son objet : « proclamer aux captifs la libération ». L'expression de saint Paul à Timothée « à temps et à contretemps » (2 Tm 4,2) a pu être mal comprise. A mes yeux, elle signifie « constamment ». Il ne s'agit pas de faire du prosélytisme mais, tout simplement, de vivre et de témoigner de la relation d'amour que



Aude Siméon,
présidente de la Fraternité

Jésus nous offre. A chacun de l'accepter, en toute liberté.

Dans son exhortation apostolique Gaudete et Exsultate, le pape François nous invite à devenir tous des saints. Pour cela, laissons-nous aimer et suivons le commandement que Jésus nous a laissé « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés » (Jn 15,12).

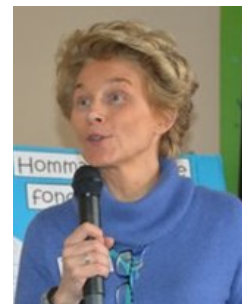
Prions l'Esprit Saint de nous donner la force de l'imiter et la joie de vivre de cet amour fraternel partagé.



Rémy Grellier et Thaddée Grzesiak

Un président nous quitte, une présidente arrive !

Succéder à Michel, un pilier de la Fraternité avec Béatrice, quelle responsabilité ! Mais je dois tant au Bon Larron.... La rencontre de la Fraternité, il y a quelques années, m'a profondément marquée : quelle vraie gentillesse, quelle chaleur humaine, quelle authentique générosité, quel don de soi totalement gratuit ! Qu'y a-t-il derrière tout cela, sinon ce Dieu que je ne cherchais même plus ? Le Bon Larron a été pour moi le point de départ d'une redécouverte de la Foi, une Foi bien vivante et joyeuse ! Alors répondre à l'invitation de Michel pour prendre sa suite, tandis que Béatrice dans sa modestie souhaite continuer à œuvrer « dans l'ombre », c'est un peu remercier le Bon Larron de l'immense découverte que je lui dois, en me mettant à son service. Avec toutes mes limites certes, mais enthousiasmée par le charisme de son fondateur, le père Aubry, et son témoignage intitulé « Prison, terre de métamorphose » qui montre que la prison peut ne pas se réduire à une simple sanction : tout y est possible, le pire mais aussi le meilleur !



Chanson pour Michel

*(sur l'air de
« Il s'appelait Stewball »
avec une pensée pour la chanson de
Claude Forcadel à Jésus)*

Il s'appelle Michel,
C'est not' meilleur ami,
Celui que l'on appelle
Pour vivre à Auffargis.

Il s'est donné sans compter
A not' Fraternité ;
Sa générosité
Ne s'est jamais lassée.

Il est allé de l'avant,
Enthousiaste et confiant :
Heureux , les résidents,
Du Bon Larron, les adhérents !

Le regard pétillant,
Le sourire éclairant,
Toujours très bienveillant,
Quel super président !

Nous garderons dans le cœur
Ces bons moments partagés,
Comme des brassées de fleurs
Sur le chemin d'amitié.

Nous te disons MERCI,
Ta maison reste ici.
Goûte avec Jeanne à présent
De doux et bons moments...



Un aperçu de notre
dîner amical du 31
mars, autour d'une
table joliment décorée
par Jérémie.

Du restaurant au jardin...

Avant d'aborder l'étape suivante de leur vie, nos amis Frédéric et Jérémie, en fin de séjour à la maison d' Auffargis, ont choisi de 'relooker' le jardin. Bon démarrage pour un nouveau départ professionnel !



Une visite chaleureuse et gratifiante ...

Nous aimerions remercier vivement nos deux visiteuses du vendredi 18 mai : Mesdames Aurore Bergé, députée des Yvelines et Yaël Braun-Pivert, également députée mais aussi Présidente de la commission des Lois. Quel honneur, et quel plaisir de les recevoir dans notre petite 'maison des sourires' !

Il nous a semblé que la bienveillance était au rendez-vous, des deux côtés ! Quelques jours ont passé. Et, anciens résidents, résidents actuels, comme bénévoles, nous nous prenons à rêver que la Société pourrait être simplement comme ça :

accueil, partage, mise en commun des expériences et des bonnes volontés !

Un regret : le temps a passé trop vite !

Nous n'avons pas eu le temps d'exprimer à Mesdames les Députées notre désir de progresser, peut-être en mettant l'accent sur des formations, qui pourraient se faire en commun avec d'autres associations de bénévoles dans le

monde carcéral, et autour ! Nous n'avons pas eu non plus le loisir de présenter les 3 motions votées en AG que vous trouverez sur notre site et qui sont des suggestions plus générales pour continuer d'avancer dans le monde complexe de la Justice....

Nous aurions aussi aimé entendre les questions, et les désirs de nos visiteuses, après le rapide tour de table. Leurs souhaits pourraient nous donner des idées nouvelles, que nous pourrions aussi partager avec des membres d'autres associations .

Un grand besoin de logement ressort de nos échanges de notre récente Rencontre Bon Larron. En effet, quoi de pire que la solitude et le manque de partage, pour des personnes fragilisées ? Notre ami, créateur de Reborn, est conscient de cette grande souffrance.

Cette rencontre vécue dans la fraternité nous aura stimulés pour aller, en dépit des difficultés, toujours plus de l'avant ! « Duc in altum ! »



Notre prochain rendez-vous : le pèlerinage, invitez vos amis !

Cette année, notre pèlerinage nous réunira au Sanctuaire de Notre Dame de Montligeon. Nous marcherons et méditerons sur le thème :

« La sainteté au quotidien ».

Retenez dès maintenant la date.

20 et 21 octobre
2018

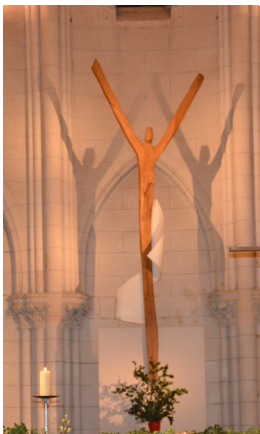


Nous avons invité cette année des intervenants qui œuvrent à la **réinsertion** dès la prison, car ils croient en la personne humaine, quel que soit son passé, et travaillent à lui redonner confiance et dignité.

Une prison à taille humaine comme en Belgique, des « maisons de transition » comme au Canada, un sas de nature entre incarcération et liberté comme à la ferme de Moyembrie, une aide dès la prison pour retrouver un travail, un logement, des liens, comme avec l'association Wake Up Kafé, un accompagnement chaleureux et fraternel comme avec le réseau Onésime, des havres d'accueil comme avec le Secours Catholique : les démarches sont multiples pour ne pas limiter le passage en prison à une exclusion sociale qui risque d'être radicale.

La réinsertion, c'est réapprendre déjà à faire confiance en tout homme et lui donner le désir de reprendre en main sa vie, sur tous les plans, dans l'espérance...

Aude Siméon



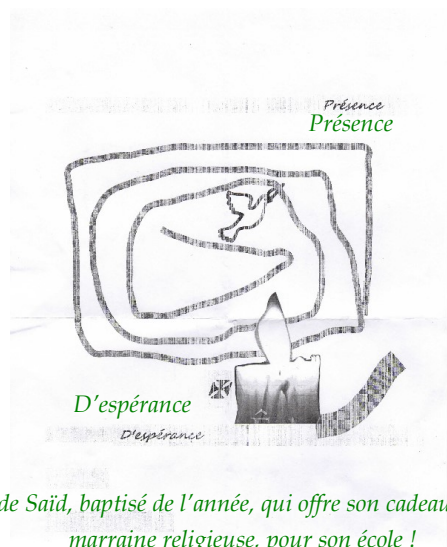
Quelques commentaires :

- « Le partage des repas a été très convivial, plus sympa qu'au self, moins bruyant et si abondant ! »
- « Ils ont permis beaucoup de nouveaux échanges, et contacts fraternels »

Et quelle fut notre surprise de découvrir la centaine de petits sachets en tissu portant l'inscription « Le cœur n'a pas de prison » et contenant une colombe et croix fabriquées par Laurence, et sur lesquelles un B(on) et un L(arron) sont gravés. MERCI !



Les concours artistiques sur le thème de la tentation



de Saïd, baptisé de l'année, qui offre son cadeau à sa marraine religieuse, pour son école !

de Lucile

MA VIE

Un jour je me suis rendu compte
Que j'étais là en prison
Or jamais je n'avais imaginé
Devoir y séjourner
Je me suis posé plusieurs questions
A qui la faute ? A moi ? A mes proches ?
A ma famille ? Au système ?
Je dois réfléchir ! Comment j'ai
Conduit ma vie.
Aujourd'hui que dois-je changer
Car avec Dieu, il n'est jamais trop tard.
Moi je sais que j'en resterai
Marquée à vie
J'aime la vie qui m'attend.

TENTATION

de Stéphane

Perdu sans boussole dans les méandres de l'alcool.
Dans l'eau de vigne, j'oublie ma vie molle, parfumée au formol.
Je rêvais de sommets, mais je suis toujours au sous-sol,
A noyer mes doutes et mes regrets dans les degrés viticoles.

Le vin mauvais ne m'offre que des plaisirs vains.
Je me saoule, je m'écroule...
Dans mon corps coulent des liqueurs corrosives.
Dans ma bouche coulent des paroles agressives.
Je croyais me donner du courage,
Mais l'alcool vitriol me brûle et me donne la rage.

Mes sens sont tentés par des statues de faïence.
Une quête sans sens ; vie bancal à la Tantalé.
Supplice, je dérive de vice en vice
Dans un univers interlope.
J'oublie de chercher ma Pénélope
Sous l'œil cyclope d'un Big Brother sans cœur
Qui tisse sa toile, tel un linceul...

Seul, bien que connecté H24 aux télécoms,
Comme un mouton, je tweete et retweete,
M'adonne aux réseaux plus que de raison.

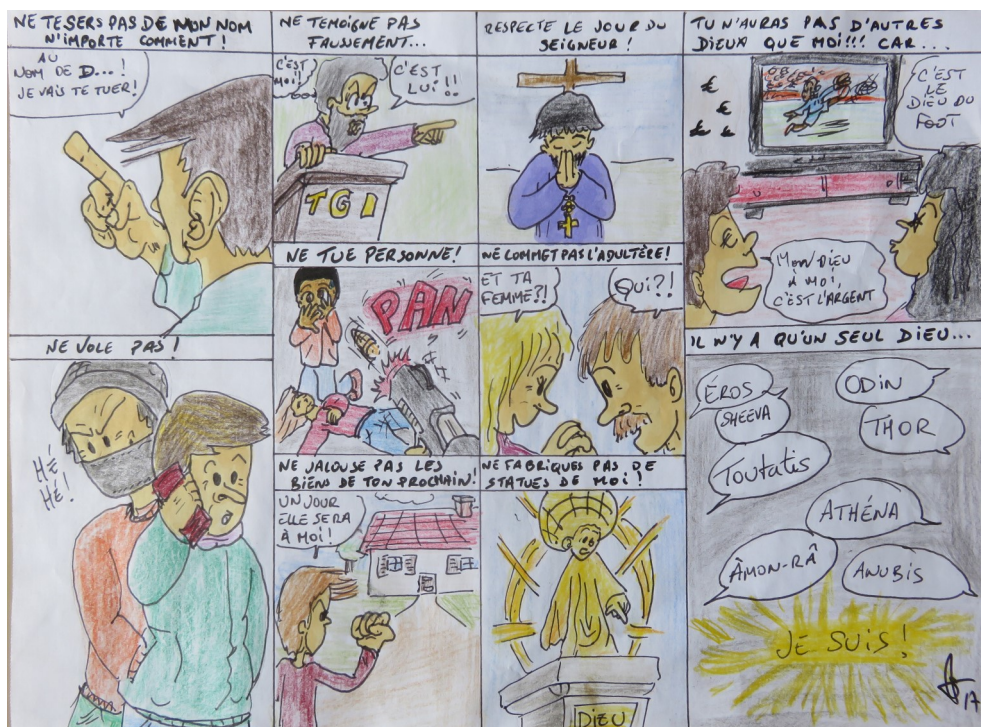
Aveuglé par les sirènes à la silhouette mirage,
Je m'égare dans ce labyrinthe de cépages.
J'ai la nausée comme dans un naufrage.
Je perds de vue Ithaque et Télémaque
Dans mes délires aphrodisiaques.

Alcootest positif, sang sans self-control.
Ivre de mes angoisses, je me trompe de paroisse.
Je picole, je quitte l'école, ma mère s'affole.
Je m'isole, l'esprit camisolé...
Je me retrouve en geôle.

Ce n'est pas de l'alcool que j'ai dans les veines
Mais de la peine...

Au bord du coma
Je garde la foi d'une main tendue vers moi.
L'amour est le mot-clef
Qui déverrouillera la porte de mon cœur,
Et me donnera la tentation de la vie.

**Bravo
aux gagnants**



De Frédéric – Les scènes sont détaillées sur le site <http://bonlarron.org/concours-de-dessins-2018/>
A noter que l'auteur de la BD en a réalisé également une sur l'écologie, visible sur le site.



Depuis sa création dans les années 90, la ferme de Moyembrie, située en Picardie, accueille chaque année une cinquantaine de détenus en fin de peine, pour faciliter leur réinsertion. Il s'agit pour eux de se reconstruire et rebâtir un projet de vie. A la ferme, bien accompagné, chacun retrouve un rythme de travail, et reprend confiance en soi... La ferme s'intéresse à l'avenir de ses résidents, pas à leur passé. Cet accueil (de 8 mois en moyenne) est décidé par l'association qui gère la ferme, et doit être autorisée par le JAP (Juge d'application des peines). Les détenus intéressés peuvent poser leur candidature spontanément ou passer par leur CPIP (Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation).

Les résidents, bénéficiant d'un loge-



ment individuel, retrouvent une intimité perdue en prison. Une maison relais accueille d'anciens résidents de la ferme qui n'ont pas encore réussi à trouver un logement.

Cette petite structure privilégie des rapports simples et confiants que le séjour en prison avait souvent mis à mal. Bénéficiaires d'un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 20h/semaine (rémunéré par Pôle Emploi), ils ont à cultiver des légumes ou produire des fromages de chèvre et des œufs. La ferme développe des activités de maraîchage et d'élevage et écoule sa production par le biais d'associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)- auxquelles elle livre chaque semaine plus de 120 paniers bio.

L'encadrement se compose de 8 salariés, du Président de l'Association et d'une vingtaine de bénévoles réguliers. Ils accompagnent chacun dans sa recherche d'un travail, et d'un logement et proposent activités ou sorties (courses, cinéma, musée) pour se réapproprier au monde extérieur. Depuis 2009, la ferme a intégré le mouvement Emmaüs. Si une personne détenue coûte 100 à 120€ par jour à l'Etat, ici la pénitencière verse 35€ par jour qui vont aller aux salaires des encadrants complétés par des aides de l'Etat, de la région, de fondations, et le revenu tiré de la production de la ferme. Les chômeurs de longue durée peuvent aus-

si compléter les effectifs des résidents. On ne laisse repartir personne sans logement. Ce qui est satisfaisant et encourageant, c'est que 60% des personnes accueillies en sortent avec un travail et une formation. Notre maison offre 21 chambres et ne les propose qu'aux hommes (96% de la population carcérale est masculine).

Parfois, il arrive qu'on soit en sous-effectif d'encadrants. Aussi doivent-ils travailler davantage ! C'est ce qui m'est arrivé l'an dernier, alors que je devais faire naître 45 chevreaux et m'occuper des paniers bio ! Dans ces cas-là, tout le monde met la main à la pâte... Nul ne compte plus ses heures, et c'est aussi bien car cette pénurie devient un vecteur de solidarité ! C'est là que la ferme prend tout son sens.

A la ferme, on tente de retrouver ce que la prison souvent abîme ou fait perdre : les liens familiaux, les compétences professionnelles, l'estime de soi... Se reconstruire et réapprendre à vivre en hommes libres n'est pas si facile !



Vers une nouvelle forme de détention au XXI^e siècle

par Hans Claus, directeur de la prison belge d'Audenarde, et promoteur du projet 'La Maison'

Expérience belge

Le début du 21^{ème} siècle est caractérisé par des transitions multiples et rapides dans beaucoup de domaines. Mais, en Belgique au moins, la prison semble rester à l'écart.



L'image illustre cette position. A gauche, le musée de la Prison à Dublin (1796), à droite, la toute nouvelle prison de Beveren, à Anvers, ouverte en 2014.

Il y a deux siècles, on pensait qu'enlever le criminel de son contexte habituel pour l'isoler dans une cellule l'aiderait à découvrir la part de positif en lui. Depuis, les sciences sociales ont contribué à analyser les effets néfastes de l'enfermement. À présent, on a fait entrer toutes sortes d'activités au sein de la prison, mais aussi la préparation à la réinsertion. Le petit film diffusé au début de cette intervention témoigne d'un essai pour améliorer ce type de prison - mais on reste dans l'idée d'enfermement. Après beaucoup d'études sur les effets d'une réclusion, on a abordé les questions indispensables de la responsabilisation, la réintégration et la réparation.

Le réflexe, après cette prise de conscience, est de s'efforcer de limiter les peines de prison. Un autre réflexe, aussi indispensable que le premier, est de prendre soin des gens à leur sortie, ne serait-ce que pour limiter la récidive. En Belgique est né un mouvement qui cherchait des modes de détention correspondant mieux aux attentes modernes de l'individualisation et de la normalisation. Pendant deux ans (2011-2013), des groupes très multidisciplinaires se sont penchés sur tous les aspects d'une telle détention. Un terme semble répondre à l'ensemble de ces préoccupations : la **maison de détention**. En organisant la détention sur une petite échelle (trois groupes de dix détenus au maximum), on pouvait éviter beaucoup d'obstacles, rester

dans la région, faciliter la sécurité et offrir des programmes en relation avec l'extérieur.

Par ses fonctions économiques, sociales ou culturelles, la maison de détention est intégrée dans la société.

Elle peut être soutenue par des groupes de bénévoles, mais elle peut aussi ouvrir les portes de sa salle de sport aux riverains. Elle peut proposer un restaurant social ou entretenir le parc de la commune... Elle peut s'ouvrir à l'aide professionnelle de tous bords et même être mieux sécurisée que des grandes institutions anonymes et très lourdes à gérer.

La diminution de la taille ne doit pas faire augmenter les frais. Prendre soin de dix personnes par dix autres personnes est moins lourd que prendre soin de cent personnes par cent autres personnes.

En Belgique, une loi sera prochainement proposée au vote pour installer des maisons de détention de petite taille. C'est un début. 'De Huizen/Les Maisons' a aussi engendré un mouvement Européen avec le même but : Rescaled. Se plaindre du fonctionnement des prisons sans réaliser que seul un renouvellement fondamental peut soulager, n'est désormais plus une option.

www.dehuizen.be



Trois maisons d'arrêt à l'intérieur d'un bloc urbain

La punition est nécessaire mais pas suffisante : il faut faire plus...

Compte rendu de l'intervention de Marc Meloche, Directeur de l'organisme Transition Centre-Sud de Montréal

Expérience canadienne



Telle est la philosophie du système correctionnel au Québec. Elle trouve son application dans les « maisons de transition ». La réinsertion sociale des contrevenants a suscité au Québec une loi à laquelle participent non seulement le Ministère de la Sécurité publique, la Commission des libérations conditionnelles mais encore des organismes associatifs et des citoyens. Ce partenariat peut nous interpeler !

Deux conditions étayent cette foi en la possibilité de réinsertion : la capacité de la personne à évoluer et son authentique motivation. Il s'agit de contribuer à la protection de la société, tout en aidant le contrevenant à devenir respectueux des lois par un contrôle raisonnable, sécuritaire et humain. Un gros effort est fait dans l'évaluation des personnes sortantes, l'assurance d'un suivi par la communauté et l'élaboration d'un programme de recherche favorisant l'insertion. Les organismes communautaires n'ont pas de but lucratif mais disposent de ressources humaines, matérielles et organisationnelles. Ils offrent des activités ou services complémentaires de ceux assurés par les services correctionnels. Leur personnel se compose de professionnels (criminologues, assistantes sociales, conseillers...) comme d'intervenants de « terrain » formés en institution collégiale (post-lycée) avec des stages pratiques, tous

rémunérés, ainsi qu'à l'occasion des bénévoles chargés des animations ou des sorties.

A ce jour, 38 « maisons de transition » au Québec accueillent des personnes sous contrôle judiciaire, toutes volontaires et qui représentent un dixième des personnes détenues. 31 organismes suivent 7750 personnes suite à une libération conditionnelle ou suris d'emprisonnement. Le suivi se fait sur une moyenne de deux ans.

La maison de transition propose à l'arrivant un logement individuel avec poste informatique et cuisine. On peut sortir dès 8h et rentrer pour le dîner. La sécurité est assurée en permanence. En entrant, le volontaire signe un contrat d'engagement qui implique la participation à des programmes obligatoires, à des rencontres avec son conseiller ou les autres intervenants. Les pensionnaires doivent être actifs (travail, études ou bénévolat) pour se raccrocher au marché du travail et à la vie en société.

Marc Meloche est responsable depuis 32 ans de la maison « l'Issue » qui reçoit actuellement 29 personnes. Sa mission est non seulement la prévention de la récidive mais aussi la sensibilisation de la communauté environnante. Les objectifs peuvent se décliner ainsi :

- conscientisation : trop souvent le délinquant ne mesure pas l'ampleur de ce qu'il a commis ;
- responsabilisation : il a donc des obligations vis-à-vis des autres et se doit de renoncer à ses conduites déviantes ;
- motivation : elle passe souvent par des hauts et des bas et a besoin d'être soutenue ;
- compétences : pour sa propre réhabilitation et la recherche d'une activité ;
- autonomie : la maison n'est qu'un relais ;
- réseau : à se faire par soi-même pour réintégrer la communauté.

Les encadrants ne sont là que pour conseiller et guider, non pour faire

le travail à leur place. Le pensionnaire ne doit plus se contenter de respecter des règles comme en prison (il y a une période d'adaptation nécessaire pour se défaire des réflexes de survie intégrés en prison) mais doit reprendre le contrôle de sa vie en retrouvant de l'estime pour lui-même et les autres.

Le séjour dans la maison dure globalement 6 mois. La moyenne d'âge est de 35 ans et il s'agit le plus souvent de courtes peines. Il faut, une fois dehors, essentiellement rechercher un emploi et un logement. Les plus jeunes ont le plus de mal à respecter les règles et très souvent ne restent pas. Certaines maisons se spécialisent dans un type de délit ou une tranche d'âge (personnes âgées). La déradicalisation et les cas psychiatriques sont confiés à d'autres organismes. L'accès à la maison de transition dépend davantage de la motivation du contrevenant volontaire que de son délit.

« En sortant de prison, on est un peu comme un enfant qui apprend à marcher : on veut courir et on tombe. Jusqu'au jour où l'on comprend qu'il faut faire un pas à la fois. La maison de transition m'a permis de réapprendre à marcher. »

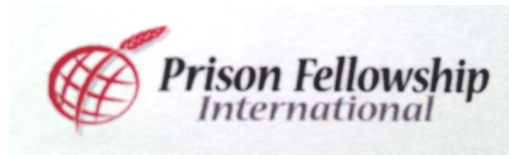


Maison l'Issue

Ce compte-rendu reprend très partiellement l'exposé brillant et exhaustif de notre invité Marc Meloche dont vous pourrez retrouver l'intégralité sur notre site du Bon Larron. Il se contente de donner un éclairage global sur une démarche québécoise qui fait ses preuves malgré l'ampleur du défi - et dont la France pourrait s'inspirer. Plus modestement, notre accueil à Auffargis pourrait prendre des idées !

Expérience internationale

La Justice restaurative fait partie de ces nouveaux « concepts », pas vraiment nouveaux, en fait ! On pourrait parler de « réparation » si les humains pouvaient se réparer comme des objets et redevenir neufs et pimpants comme à l'origine. Mais une personne ne se répare pas : au mieux elle se restaure dans sa dignité, son estime de soi, sa confiance en la vie - comme on restaure une œuvre d'art, sans avoir la prétention de lui redonner son éclat d'origine.



Cette justice relève d'un nouveau regard sur le contrevenant, la victime et la communauté (au sens large) à laquelle ils appartiennent. On pourrait tenter un rapprochement entre notre justice traditionnelle, dite pénale ou « rétributive », avec cette justice dite « restaurative » en mettant en relief leur complémentarité :

Approche rétributive /pénale	Approche restaurative
Quelles règles ont été enfreintes ? Quelle loi brisée ?	Qui a été blessé ? heurté ?
Qui est à blâmer ? Qui a commis l'infraction ?	Quels sont les besoins pour tenter d'éviter que cela ne se reproduise ?
Quelle est la sanction appropriée ?	Qui peut redresser les dommages, répondre aux besoins, restaurer les relations ?
Les torts créent la culpabilité.	Les torts créent les responsabilités.
La culpabilité est indélébile	Possibilité de traiter la culpabilité par la repentance et la réparation.
Sanction abstraite, payée en subissant la peine (il y a aussi les sommes à payer !)	Sanction concrète, payée en redressant les torts
Confrontation entre l'appareil judiciaire, l'infracteur et la personne victime	Processus collaboratif entre l'infracteur, la personne victime et la communauté présente

Ce petit tableau éclaire la nouveauté du point de vue adopté pour régler les conflits, les infractions et les crimes. La Justice restaurative ne se substitue pas à la justice traditionnelle, mais peut l'accompagner en amont comme en aval, pendant ou après la prison. Approche déjà coutumière dans certaines sociétés comme en Afrique du Sud, en Nouvelle-Zélande ou en Nouvelle-Calédonie. Pour l'instant, la justice restaurative est un phénomène essentiellement anglo-saxon (Etats-Unis, Grande-Bretagne et Canada.) et l'un de ses pionniers les plus influents est Howard Zehr. En France, Robert Cario, de l'IFJR (Institut français de Justice restaurative) en a été le théoricien et promoteur.

La justice restaurative est entrée dans la loi française le 15 août 2014, portée par le soutien de la Plateforme de Justice Restaurative (PJR), présidée par l'aumônier national protestant des prisons, Brice Deymié, l'IFJR et France Victimes. Plusieurs associations, telles que l'ARCA (Association de Recherche en Criminologie appliquée), Citoyens et Justice, participent au développement de la justice restaurative. Le programme auquel j'ai eu la chance d'être formée accompagne les personnes détenues sur une durée de 6 semaines et leur donne deux fois l'opportunité de rencontrer des personnes victimes. A la troisième, pour écouter leurs témoignages et à la dernière séance, pour présenter à ces dernières un "acte de restitution" concrétisant le désir de réparer.

Ma responsable et formatrice, Claudine Figueira, de PFI (Fraternité internationale des Prisons), avait présenté ce programme « Sycomore » lors d'un de nos weekends. Ce programme, d'origine chrétienne, a été adapté pour la laïcité française. Notre vœu serait d'intervenir, dans un premier temps de façon expérimentale, dans une prison française, ce programme existant déjà dans 33 pays dont 9 de l'Union Européenne.

A la suite de James Jones, évêque de Liverpool et des prisons, demandons-nous :

« Les prisons sont-elles des entrepôts pour les incorrigibles ou des serres pour les rachetables ? » N'oublions pas que ce travail restauratif bénéficie non seulement aux contrevenants mais aussi aux personnes victimes et à la communauté tout entière ! La personne victime reste bien au cœur de la justice restaurative.



Les Cités du Secours Catholique

par Dominique MANIERE, directeur général



L'Association des Cités du Secours catholique, créée en 1989, a pour vocation l'accompagnement vers l'autonomie et l'insertion socio-professionnelle des personnes vivant en situation de précarité, d'exclusion ou de handicap. Elle se donne comme objectif de contribuer à l'évolution de la société en veillant à la place que celle-ci donne

aux personnes fragilisées.

Elle fonde sa dynamique sur les trois valeurs que porte le réseau Caritas France auquel elle appartient : **la confiance, l'engagement et la fraternité.**

Elle souhaite :

- Favoriser la **participation des personnes accompagnées** au fonctionnement des établissements.
- Valoriser la **contribution de tous les acteurs** en bénéficiant de la complémentarité des compétences professionnelles des salariés et des capacités des bénévoles. - Renforcer les **liens partenariaux** pour optimiser le parcours des personnes et ouvrir la structure sur l'extérieur.
- Anticiper et prévenir la **gestion des**

risques par une évaluation régulière des actions entreprises qui alimente la réflexion de tous les acteurs et suscite des propositions visant au mieux-être des personnes accueillies.

L'association compte 19 cités dont 14 pour le secteur social et medio-social et 5 pour le handicap, réparties géographiquement en 12 dans l'Ile de France, 4 dans le centre ouest et 3 dans le sud.

Elle entretient des relations avec les services pénitentiaires en accueillant notamment les personnes sous main de justice et les hommes présumés auteurs de violences conjugales.

Wake up Café

par Bruno BOURGIN, responsable Insertion 78



Wake up Café est une association qui accompagne des personnes depuis la détention jusqu'à une réinsertion durable. Créée par Clotilde Gilbert qui a été 8 ans aumônier de prison à Nanterre, WKF étend progressivement ses activités sur l'Ile de France (ateliers artistiques et culturels en détention, accompagnement d'aménagements de peine, accompagnement de personnes en fin de peine).

WKF travaille en partenariat avec la Direction de l'Administration pénitentiaire (DAP), la Direction interrégionale des Services pénitentiaires

(DISP), les Services pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) et les services culturels de chaque établissement.

Son originalité est de disposer du soutien d'un réseau d'entreprises partenaires qui acceptent de donner leurs chances à des sortants de prison. WKF prend en charge la globalité de l'accompagnement et assure un suivi sur la durée, même après l'embauche. En 2017, près de 80 nouvelles personnes, les Wakers, sont entrées dans le dispositif.

Les personnes touchées par une addiction lourde ou des problèmes psychiatriques graves sont orientées vers des associations spécialisées,



WKF n'étant pas structuré pour les accompagner.

En 2018, WKF met en place plusieurs innovations :

- * une formation qualifiante en détention, en partenariat avec « Cuisine mode d'emploi » ;
- * un coaching personnalisé des wakers qui le désirent par des bénévoles qui travaillent en coordination avec l'équipe salarié ;

* l'implication croissante de certains des premiers wakers dans le fonctionnement de l'association.

structures partenaires mais recherche activement des réponses plus souples sur la question.

L'hébergement reste une grande difficulté. WKf travaille avec des

L'association est financée aujourd'hui par des fondations d'entre-

prise, des prix et des dons de personnes privées. L'un de ses grands enjeux sera de pérenniser son financement.

Le réseau « Onésime »

ou comment le diocèse de Versailles prend soin des personnes qui sortent de prison.

par Catherine JOUVENCE, membre d'une équipe Onésime



L'évêque de Versailles, Mgr Eric Aumonier a confié il y a cinq ans la mission de délégué diocésain à la pastorale des prisons au Père Hervé Duroselle, afin d'investir le diocèse dans la réinsertion des personnes sortant de prison. Le père Duroselle a constitué une équipe de coordination pour suivre des équipes de 4 personnes minimum acceptant d'accompagner le temps qu'il faut une personne sortant de prison et désirant cet accompagnement pour l'aider dans sa réinsertion.

Actuellement, 7 équipes ont déjà accompagné près de 20 personnes sur le diocèse de Versailles. Des hommes, des femmes souvent abîmés par la vie, qui ont abîmé d'autres vies, ce qui les a amenés en prison.

Au-delà de leur passé, on perçoit chez eux un désir de se reconstruire,

de reprendre leur place dans la société.

Mais comment faire quand il n'y a plus de famille, de soutien, de logement, de travail ?

Des équipes paroissiales ONESIME se sont constituées pour être avec eux fraternellement, faire un bout de chemin ensemble à leur sortie de prison.

L'importance d'un tel accompagnement est le regard bienveillant que l'équipe porte sur la personne accompagnée, sans a priori, sans rentrer dans l'affectif, souvent après une période d'apprivoisement mutuel. Après la détention, quand les liens se sont distendus avec la famille et les amis, il est essentiel de pouvoir compter sur des personnes qui ne les jugent pas, qui croient en leurs capacités à se remettre en route et qu'ils peuvent joindre lorsqu'ils se sentent en difficulté.

Une des premiers soucis est le logement. Il y a une grave pénurie de places dans les foyers et logements durables. Et quelle déception lorsqu'une personne accompagnée est mise à la porte de son foyer pour

comportement inadapté...

La seconde difficulté est celle de la santé. Beaucoup d'entre eux ont des addictions plus ou moins prononcées à l'alcool ou à la drogue et certains ont des problèmes psychologiques graves. L'équipe va faire tous ses efforts pour les soutenir moralement afin qu'ils respectent bien les rendez-vous médicaux indispensables et les prescriptions qui leur sont faites.

L'une des clés de la réussite est d'apprendre à travailler en réseau. Plusieurs équipes citent la qualité des liens tissés avec les associations locales, les gestionnaires de certains foyers d'hébergement, avec des médecins qui ont accepté, bénévolement, de conseiller une équipe, parfois avec la paroisse.

Et il y a des joies : le bonheur de voir des personnes fragiles et meurtries reprendre progressivement leur place dans la société, même s'il y a des hauts et des bas ! Quelle satisfaction lorsqu'une personne a obtenu un logement durable ou un emploi !

Méditation finale sur la tentation

par le Père Dominique Lamarre, notre accompagnateur spirituel

Le thème de notre rencontre est la tentation.

Que dit Jésus à Pierre, Jacques et Jean qui dormaient au jardin des Oliviers : « Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation ». Cette prière donne, à chacun de nous, la grâce de pouvoir garder sa flamme allumée. Comment faire ? C'est simple : lorsque l'on sort d'un endroit protégé (la prison, c'est comme un couvent, il y a des murs de tous côtés c'est pour protéger des courants d'air qui représentent les tentations !) on est exposé. J'imagine que vous avez déjà vécu l'expérience, par exemple en sortant du métro où il fait très chaud et dehors il y a un vent glacial. Ou en sortant d'une retraite, avec de bonnes résolutions, tout semble facile, mais, très vite, on est confronté à la réalité quotidienne, la dureté du terrain. Jésus lui-même, le jour des Rameaux, est accueilli triomphalement à Jérusalem, tout le monde l'acclame. Mais, quelques jours plus tard, le vendredi, certains vont le conspuer et crier avec la populace : « Crucifiez-le ! » Le cœur humain est ainsi.

La plus grande des tentations est de se regarder soi-même comme étant le centre de tout.

C'est ainsi que commencent les catastrophes. On ne pense pas du tout aux conséquences de ses actes, surtout s'ils sont délictueux ou mauvais, et on oublie que l'on dépend de quelqu'un qui est bon : le Seigneur. C'est la tentation d'Adam et Eve, la tentation originelle. On croit qu'il faut se débrouiller seul pour décréter ce qui est bon et ce qui est mal. Et quand on côtoie des gens qui ont eu une vie un peu démolie, une vie qui a été, de plus, sanctionnée par la prison, la notion de bien et de mal n'est pas toujours celle de la Bible et celle du règlement que l'on a tous dans notre conscience. Il y a quelque chose qui a été blessé, déréglé.

Au jardin des Oliviers, Jésus est, lui aussi, devant une grande tentation : « Père, si c'est possible, dispense-moi de cette coupe que je dois boire ». Il sait que sa mort est inéluctable, il sait que Judas est à deux pas et arrive avec les CRS de l'époque.

Jésus est tenté, mais il se reprend aussitôt, car il est le Fils de Dieu : « **cependant non pas ma volonté mais la tienne** ». Et la volonté du Père est que non seulement il aille au-devant de sa Passion mais qu'il embrasse la croix avec enthousiasme car c'est la volonté du Père qu'il puisse ainsi accomplir sa mission, qui est de sauver l'humanité toute entière. Alors veillons à la tentation du repli sur soi, la tentation de négliger les conseils que l'Esprit Saint peut nous donner, la tentation aussi du découragement (la grande spécialité du démon). Pour résister à la tentation, il faut prier avec persévérance. C'est une qualité que St Paul mentionne souvent, avec des images liées au sport, où il faut persévérer (même pour un 100 m, à fortiori pour un marathon).

Nous savons, Frères et Sœurs, que dans la dernière traduction du Notre Père, on dit bien "Ne nous laisse pas entrer en tentation" (ne nous laisse pas entrer en détention ; ne nous laisse pas entrer en rétentation, disent les Réfugiés). Bien sûr, ce n'est pas Dieu qui nous met dans la tentation car Dieu est incapable de mettre un piège pour ses enfants. S'il permet que Satan, l'adversaire, nous induise en tentation, c'est pour tester notre fidélité à marcher à la suite de Jésus, y compris dans les difficultés : c'est une mise à l'épreuve. Donc, ce que nous devons demander au Seigneur, c'est de ne pas entrer dans la tentation délibérément - le piège -, et d'avoir le courage, comme Jésus, de savoir dire non. Car si l'on commence à flirter avec le Malin, on est fichus. Résister, cela signifie, quelles que soient les séductions du Monde, savoir dire non en recourant à la prière, comme Jésus au jardin des Oliviers qui priait (n'en déplaise au trio qui dormaient).

Et pour veiller, il faut garder dans notre cœur le contact intime avec l'Esprit Saint.

Si nous sommes connectés à l'Esprit Saint, si l'enseignement du Père, si l'exemple du Fils avec l'aide de l'Esprit Saint, nous font garder le cœur en éveil, nous sommes sur la bonne pente, le chemin qui monte vers



le ciel. Alors, quand nous prions pour nos frères et sœurs qui ont eu tant de tentations dans leur vie et sont tombés dans le piège, qui ont eu une peine à purger, qui sont tentés en sortant par mille choses - surtout celles qui leur ont manqué - il faut beaucoup de compassion, et qu'en même temps nous soyons vigilants. Nous devons, toujours dans la prière, porter ceux qui ont plus de mal que nous. La tentation est normale, ce qui n'est pas normal est d'y succomber. La tentation fait partie de notre vie, on ne peut pas en être dispensés mais **nous recevons toujours la force nécessaire pour la surmonter**. Dieu permet que l'on soit tentés, mais pas au-delà de nos forces. Les tentations sont faites pour que nous puissions triompher avec son aide car, sans lui, nous ne pouvons rien faire.

Bulletin de liaison

n°51 - Juin 2018

Directeur de la Publication :

Aude Siméon

Equipe de rédaction :

Daniel Martin, Elisabeth Vassy

Béatrice Kiener, Marie-Agnès Le Ruz

Editeur :

Fraternité du 'Bon Larron'

4, rue du Pont des Murgers

78610- Auffargis

Tél. : 01 34 84 13 08

secretariat-bon-larron@orange.fr

Site internet : www.bonlarron.org

Dépôt légal : ISSN 2269-5060